



La Gazette

N° 29 • Juillet 2023

L'Edito du Maire



Madame, Monsieur,
A l'approche de l'été, à propos du centre de loisirs de notre commune, des parents m'ont fait part de leur mécontentement. En effet, le centre a une capacité d'accueil totale de 55 places par jour. Or, les demandes

d'inscription, surtout chez les moins de 6 ans, ont été supérieures à cette possibilité d'accueil. Je tiens à rappeler ici, surtout pour les nouveaux habitants, que l'urbanisation intensive de Bourguébus lancée pendant le mandat 2008-2014 est le fait d'une majorité d'élus de l'époque dont je ne faisais pas partie et auxquels, avec d'autres, je me suis opposé fortement. Quand j'ai été élu maire en 2014, avec l'équipe municipale, nous étions pleinement conscients de ce qui nous attendait. Durant le mandat 2014-2020, nous sommes passés, à l'école, de 11 à 15 classes (dont 2 ouvertures de classe la même année). Pour cela, nous avons recruté 50 % de personnel communal en plus : aujourd'hui, nous avons 32 agents, dont 25 qui interviennent sur le midi ; et sur 5 ans, nous avons investi 1,5 million d'€ dans l'école et le centre de loisirs, soit l'équivalent d'une année de budget communal, en faisant deux emprunts pour un total de 950 000 €. On ne peut donc pas considérer, comme me l'a écrit une personne mécontente, que nous ne faisons pas des enfants une priorité.

De même, sur la demande d'ouverture du centre de loisirs au mois d'août, nous avons fait le choix d'avoir des animateurs communaux afin que les enfants, notamment les plus jeunes, identifient ces adultes facilement et établissent un lien de confiance avec eux sur toute l'année (garderie, cantine, mercredis loisir, centre de loisirs). Mais, comme tous les salariés, ils ont droit à 5 semaines de congés annuels. Voilà pourquoi le centre de loisirs est fermé en août et à Noël.

Il n'est d'ailleurs pas le seul centre de loisirs fermé à certaines périodes de l'année.

Enfin, face aux difficultés que cela peut poser à certains parents, lorsque le centre est complet, nous avons passé une convention avec Soliers pour l'accueil des enfants qui n'auraient pas de place à Bourguébus. L'inscription doit être d'abord validée par le centre de Bourguébus mais, effectivement, ils ne sont pas prioritaires au centre Espace Loisirs de Soliers.

J'espère que ces propos auront permis de mieux comprendre le fonctionnement que nous avons mis en place. Tout en étant pleinement conscients des problèmes, nous avons fait des choix face aux limites de capacité d'accueil et aux limites budgétaires, et nous savons qu'ils ne peuvent pas satisfaire tout le monde malheureusement.

Pour terminer cet édit, j'aimerais avoir une pensée pour les salariés du site de Schneider Electric de Bourguébus. 56 personnes vont subir la fermeture d'une entreprise présente à Bourguébus depuis près de 60 ans alors qu'elle a un chiffre d'affaires de 19 millions d'€ par an, est bénéficiaire, et ce malgré très peu d'investissements depuis 10 ans. Il est scandaleux qu'une multinationale française dise à nos gouvernants que la réindustrialisation de la France, que le maintien de l'emploi senior, ne les concernent pas ! Dans la circonscription où la Première ministre actuelle a été élue députée, symboliquement, c'est un signal qui me fait penser à un bras d'honneur du monde économique adressé au monde politique : « dites ce que vous voulez ; nous on fait ce qu'on veut ». C'est cette situation inacceptable qui me force à dire les choses de manière aussi directe. Le Conseil municipal et moi-même apportons notre total soutien aux salariés et serons toujours à leurs côtés dans ces moments difficiles.

Bonne lecture et bonnes vacances à tous

Sébastien FRANCOIS

Offre

La commune recherche, pour la rentrée scolaire, des personnes intéressées pour surveiller les enfants le midi (restauration scolaire) et/ou le soir (garderie). S'adresser en mairie

AGENDA EXPRESS

14 juillet :

Foire aux greniers organisée par le BSFC

Informations pratiques

Horaires d'ouverture Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h30 • 12h30 & 13h15 • 17h
Mercredi
8h30 • 12h30

La Poste

Lundi,
8h15 • 11h
Mardi, jeudi et vendredi
14h • 18h15
Samedi
9h • 12h15

Services administratifs

02 31 23 10 08

Mme Patricia DURAZZO
Mme Charlotte LOUTREUIL
Mme Mélanie MEUDEC
Mme Elisabeth SEINCE

Des infos récentes ?

Abonnez-vous à l'Info Flash Bourguébus en donnant votre adresse mail à : bourguebus.mairie@outlook.com

Pour plus d'informations, consultez le site internet www.bourguebus.fr

La commune de Bourguébus solidaire du collectif « Liberté pour l'Iran en Normandie »

Les élus de Bourguébus s'associent au mouvement de soutien du peuple iranien. Ainsi, un totem a été érigé devant la mairie réclamant la libération de Saleh MIRHASHEMI, condamné à mort le 9 janvier dernier pour « hostilité contre Dieu ». Il était accusé d'avoir participé à un « groupe armé » qui aurait tué trois responsables de la sécurité lors des manifestations du 16 novembre. Des aveux auraient été extorqués sous la torture. Malheureusement, malgré la mobilisation internationale, nous avons appris l'exécution de Saleh par le régime iranien le 19 mai dernier.

De ce fait, nous avons choisi de retranscrire dans notre gazette le texte du collectif « Liberté pour l'Iran » et nous vous invitons à venir signer la pétition disponible à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture habituels.

Depuis la révolution de 1979, le peuple iranien subit les restrictions de liberté de toutes natures. Les contraintes sur les libertés individuelles et collectives sont depuis longtemps contestées par une grande majorité de la population de ce pays et en particulier par la jeunesse.

Depuis la mort de Mahsa AMINI, survenue le 16 septembre 2022, cette contestation s'est transformée en révolte, puis en révolution. Malgré la répression féroce de la dictature, des centaines de morts et des milliers de prisonniers, les manifestants, surtout des femmes, continuent leur combat au risque de leur vie et de celle de leur famille. Ils sont soutenus par les Iraniens en exil.

Le combat des iraniens pour la liberté et la démocratie doit obtenir notre soutien. La France, qui se revendique pays des droits humains, doit prendre toute sa place dans ce combat. Les élus locaux et nationaux doivent défendre ces droits en soutenant le combat héroïque des iraniennes et des iraniens. Nous ne pouvons pas tergiverser à l'envie. Le temps presse.

La France, par l'intermédiaire de ses représentants, doit :

- Condamner les méthodes répressives de la dictature ;
- Privilégier le dialogue avec le peuple d'Iran et la dissidence de la diaspora ;
- Geler les avoirs des dignitaires actuellement au pouvoir et de leurs soutiens

en Iran et en France ;

- Refuser l'accueil sur le sol français de toutes personnes impliquées dans les répressions passées et actuelles.

L'intelligence, la puissance et la cohésion du mouvement prouvent sa capacité à résister et à s'organiser d'une manière collective.

Associés aux exilés, soutenus par tous les pays démocratiques, par les artistes et les sportifs, les iraniens révolutionnaires marchent vers la démocratie salvatrice tant espérée.

Les condamnations ou les menaces de condamnation à mort des révolutionnaires visent à terroriser les iraniens comme les occidentaux. La violence, la mort promise à ceux qui lui désobéissent, rendent de moins en moins possible le maintien d'une diplomatie habituelle. Il est temps de montrer aux Iraniens que nous avons confiance en la dissidence, que nous comprenons que l'opposition politique muselée et emprisonnée dans la prison d'Evin pourra construire la démocratie, que le peuple iranien n'est ni faible, ni démuné.

Le peuple iranien veut avoir accès aux droits fondamentaux. Le peuple iranien se tient debout, mains nues face à une police et à des militaires armés. Il crie NON à la dictature. Il crie : FEMMES (égalité avec les hommes) VIE (respect des droits humains) LIBERTÉ (liberté individuelle). Il veut que son cri soit entendu et que le monde voit le sang qui coule. Il veut que L'ONU reconnaisse leur révolution. Qu'elle cesse toute forme de coopération avec cette dictature meurtrière.

Soyons leurs voix.



Le 30 mai dernier, les élus ont rendu un hommage à Saleh en se recueillant devant le totem érigé en son honneur. Ils ont, par ailleurs, voté une délibération pour dénoncer les agissements de l'Etat iranien et soutenir les populations victimes de ses abus.

Exposition « Soutenons l'Ukraine », organisée par les jeunes du CMJ

Le 10 juin dernier, les jeunes du Conseil municipal, en partenariat avec Alain DECKER, l'association UNIT SECOURS et des élèves du collège Senghor à IFS, ont organisé une exposition « Soutien à l'Ukraine ».



Cette année encore, M. DECKER a eu la gentillesse d'exposer 20 clichés pris lors de son voyage en Ukraine en 2019.

Grâce à la cession de ses droits, les photographies ont pu être mises aux enchères et ont rapporté la somme de 210 €. Par ailleurs, des objets créés par les élèves de l'école élémentaire de la commune (cartes postales, marque-pages, bracelets, pendentifs) ont été mis en vente et ont rapporté, avec le total des entrées payantes, la somme de 135 €. L'intégralité des recettes collectées a été remise à l'association UNIT SECOURS pour reversement au peuple Ukrainien.

Nouveauté cette année : les visiteurs avaient la possibilité de commander des cartes postales produites à partir des photos exposées.

Les membres du CMJ remercient M. DECKER, l'association UNIT SECOURS pour leur implication, ainsi que les 54 visiteurs pour leur générosité, sans oublier la municipalité et ses élus pour leur soutien.



Village ukrainien avant/pendant la guerre - projet réalisé par la classe de CE2-CM1

Informations municipales

C'est l'histoire d'un tableau !

En 1966, André Lemaître (peintre local, né le 28 mars 1909 à Falaise et décédé le 27 mars 1995 à Caen) peint deux tableaux consacrés à Guillaume-le-Conquérant dont « HARDE DE CERFS DANS LA NEIGE » qui sont exposés à Caen, l'année suivante.

Comme le tableau est très grand, un agriculteur prête sa bétailière pour rapatrier le tableau à Cesny-aux-Vignes où réside André Lemaître. Pour des raisons inconnues, le tableau s'arrête à Bourguébus. Le maire de cette commune semble souhaiter, alors, qu'il y reste.

En 2000, la ville de Falaise inaugure le musée André Lemaître. A cette occasion, le gendre du peintre (décédé 5 ans auparavant), René Piquemal, demande à Bourguébus la restitution du tableau. Jusque-là, les demandes ne produisent aucun effet.

Ce tableau reste toujours exposé au-dessus des portes d'entrée de la salle des fêtes de Bourguébus.

En 2020, Dominique Bénard, conseillère municipale de Bourguébus, prend contact avec Guillaume CHOLET, président de l'association des Amis d'André Lemaître, le musée André Lemaître et la mairie de Falaise, par le biais de Cécile LE VAGUERESÉ-MARIE, adjointe au maire de Falaise en charge de la culture.

Les divers confinements ralentissent les investigations et la progression du projet de restitution.

Finalement, après 33 années passées à Bourguébus, le tableau revient au bercail le 29 novembre 2022. « HARDE DE CERFS DANS LA NEIGE » fait son retour au Forum de Falaise et rejoint ainsi l'histoire de Guillaume Le Conquérant vue par André LEMAÎTRE.



Mutuelle Communale



La municipalité met en place une mutuelle communale accessible à tous les habitants pour leur offrir le meilleur compromis entre coût et couverture de santé.

Ainsi, dans le cadre du Centre communal d'action sociale (CCAS), la municipalité a signé une convention avec l'assureur Axa qui permet aux habitants d'accéder à une mutuelle à des tarifs avantageux grâce à des remises appliquées sur le tarif grand public. Chaque habitant a la possibilité de souscrire. Plus précisément, le dispositif cible les personnes ne disposant plus de mutuelle dans un cadre collectif : retraités, professionnels (comme les artisans, les agriculteurs), les fonctionnaires des trois fonctions publiques et toute personne n'ayant pas l'obligation d'adhérer à un contrat collectif.

Une réunion publique a été organisée le 22 mai pour présenter le dispositif et répondre aux questions générales des personnes présentes. Des permanences ont été également proposées en mairie pour répondre aux questions.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 07.80.49.08.84 ou l'accueil de la mairie.

Conseil municipal du 30 mai

Lors de ce conseil municipal, les élus ont pris acte, dans le cadre d'une délibération, du débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et Plan de Mobilité (PLU-IHM) de Caen-la-Mer. Ils ont modifié le règlement intérieur du cimetière afin d'intégrer la possibilité de poser une stèle pour les cavurnes sous réserve de respecter certaines dimensions et qu'elle soit de couleur « Granit Rose de

la Clarté de Bretagne ». Ils ont décidé d'instaurer l'indemnisation des heures complémentaires pour les agents publics sur des emplois permanents et non permanents à temps non complet. Ils ont validé la création d'un poste technique non permanent et de postes d'animation permanents.

Retrouvez l'intégralité du procès-verbal sur www.bourguebus.com

Première édition pour l'XTREM SCOLAIRE



Le 2 juin, 144 élèves du CE2 au CM2 de l'école Madeleine Lallier ont participé à la première édition de l'XTREM scolaire. A cette occasion, un parcours de duathlon entre course à pied et vélo a été organisé.

Avec l'arrivée des Jeux Olympiques, proposer la découverte du sport sur le territoire avec des sports moins connus était le but de cet événement, ainsi que de mettre en avant les valeurs du sport : partage, excellence, amitié et respect mutuel.

Trois objectifs ont guidé cette journée :

- que tous les élèves puissent terminer le parcours ;
- qu'ils apprennent à gérer leurs efforts ;
- que tous passent un bon moment ensemble.

Pari réussi !

Merci à Clémence, Rémi, Ludovic et tous les animateurs présents.



Le nouveau temple du sport ouvre ses portes !



Après deux ans de travaux, le Palais des Sports de Caen la mer sort de terre et ouvre en grand ses portes pour une semaine de découverte, d'initiations, d'émerveillement.

Venez découvrir les coulisses de cet équipement communautaire et vivre une expérience sportive inoubliable à l'occasion de son inauguration.

Sportifs ou non, prenez date ! **Début septembre**, le Palais des Sports met à l'honneur le futsal, la boxe, le handball et le basketball.

L'occasion idéale pour visiter ce temple du sport de haut niveau et du sport amateur tout en profitant des **animations sportives gratuites** prévues à l'occasion de ces journées.

Soleil 14, un service public pour vous accompagner dans votre projet d'énergie solaire

A l'heure où les factures d'énergie explosent, le solaire peut être une solution intéressante. Parce qu'un projet d'énergie solaire ne s'improvise pas, le SDEC ENERGIE et les 16 intercommunalités du Calvados ont lancé Soleil 14.

Ce service public gratuit accessible depuis 2019 aux habitants, entreprises, agriculteurs et collectivités permet de se lancer sereinement dans un projet solaire.

Connaitre le potentiel solaire de sa toiture en un clic.

Soleil 14, c'est d'abord une plateforme sur internet www.soleil14.fr qui permet aux utilisateurs de :

- Découvrir l'énergie solaire et d'accéder à de l'information fiable pour démêler le vrai du faux ;
- Evaluer le potentiel solaire de n'importe quelle toiture du Calvados sur

Rappel des horaires liés aux travaux d'entretien



L'arrêté préfectoral du 21 novembre 2008 précise pour les particuliers les horaires durant lesquels il est possible d'effectuer des travaux d'entretien et, notamment les tontes, comme suit :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi inclus ;
- de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis ;
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés ».

En cas de constat d'une infraction, un courrier de mise en garde sera adressé au contrevenant. En cas de récidive, le maire fera usage de son droit de police et le contrevenant se verra verbalisé à hauteur de 68 €.

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

18/03/23 : Axel BELLIER
30/03/23 : Jamie FLEURY
05/04/23 : Soan BILLET
03/05/23 : Ayaz SOYTOPRAK
20/05/23 : Emmy MOISSON
31/05/23 : Lyvio ROBERT

MARIAGE :

27/05/23 :
Nadège MARIE et Matthieu SEVIN

DÉCÈS :

30/03/23 : Henriette ANGLEMENT
31/03/23 : France MICHEL
06/04/23 : Gisèle BOUÉ
24/04/23 : Dominique SUZANNE
29/04/23 : Eugène LECERF
30/04/23 : Agnès MADELAINE
épouse GORDIEN

une photo aérienne ;

- Simuler un projet solaire photovoltaïque (production d'électricité) ou thermique (production d'eau chaude), d'évaluer l'intérêt d'autoconsommer l'électricité produite ou de la vendre, de connaître le coût de l'installation et les économies générées ;
- Prendre contact avec un conseiller Soleil 14 pour être accompagné dans son projet.

Bénéficier d'un conseil neutre et gratuit par des conseillers locaux

Les conseillers Soleil 14 répondent gratuitement à vos questions sur le solaire et vous guident dans votre projet. Retrouvez les coordonnées des conseillers sur www.soleil14.fr.

Du côté des associations et des services

Premières rencontres JEUX M'AMUSE



Mercredi 31 mai après-midi, Familles Rurales en collaboration avec le centre de loisirs organisait les premières rencontres « intergénérationnelles » JEUX M'AMUSE, à la bibliothèque.

JEUX M'AMUSE a pour but de réunir et favoriser la rencontre des habitants de Bourguébus de tous âges autour de jeux de société et d'un petit goûter. Nous avons notamment eu le plaisir d'accueillir M. LEGRIX, le doyen de notre commune, et 24 enfants. Petits et grands sont repartis enchantés d'avoir partagé ce moment convivial.

Dès la rentrée prochaine, un mercredi après-midi par mois, nous souhaitons donner de l'élan à cette initiative collective.

Nous ne manquerons pas de vous informer de la prochaine rencontre JEUX M'AMUSE à laquelle nous vous attendons nombreux.

La Cyclomobile à Bourguébus

Vous avez un vélo à entretenir ? À réparer ?

La Cyclomobile est présente sur le marché de Bourguébus le mardi soir, une semaine sur deux. Il s'agit d'un atelier itinérant qui entretient, répare et vend des pièces et accessoires. Si vous êtes intéressés par le service proposé, vous devez prendre rendez-vous en amont et amener ensuite votre vélo sur le marché aux date et horaire convenus.

**Contact : lacyclomobile@gmail.com
07.50.71.68.80**